



Le gouvernement De Villepin liquide

le code du travail,

la solidarité,

méprise et réprime la jeunesse !

Enseignants, pouvons-nous rester en retrait ?

Vous trouverez dans le tract joint sur le CPE des arguments contre ce « contrat » et pour une mobilisation citoyenne aux côtés de la jeunesse.

Voilà deux mois que les lycéens et les étudiants mènent une lutte exemplaire, dans des conditions difficiles : bac blanc, partiels, vacances d'hiver en trois zones. Ils ont maintenu la mobilisation grâce à un travail énorme, des AG démocratiques, des coordinations nationales et des manifestations dans toute la France, permettant à la grande journée contre le CPE du 7 mars d'être particulièrement réussie et de renforcer considérablement le mouvement de grève dans les universités.

Le soutien à la jeunesse ne s'est pourtant pas exprimé de manière idéale. Les grandes confédérations syndicales ont appelé à manifester sans pour autant appeler clairement à la grève, ce qui était pour le moins contradictoire. Pourtant, les collectivités territoriales, certains services publics et bon nombre d'entreprises privées étaient bien représentées dans les manifestations. Les appels à la grève dans l'Education Nationale ont été faibles, et la mobilisation des enseignants dans la rue assez marginale.

Alors que les cortèges des étudiants et des lycéens étaient extrêmement denses, le calcul du nombre de manifestants n'en a apparemment pas tenu compte et a donné lieu à des chiffres largement inférieurs à la réalité (et hélas pas que ceux donnés par la police) !

Le gouvernement répond à cette mobilisation exemplaire de la jeunesse par l'absence totale de concertation, par le passage en force à l'Assemblée et par la répression. De nombreux jeunes, qui n'ont fait qu'exprimer pacifiquement et dignement leurs opinions, ont été agressés ou interpellés par la police. Le comble étant de voir les CRS déloger les étudiants qui occupaient la Sorbonne, alors que ces derniers réclamaient justement l'ouverture des locaux, fermés par les pouvoirs publics. Des présidents d'université (de Nantes, de Toulouse, de Nanterre) ont eux écrit à De Villepin pour réclamer le retrait du CPE.

Le CPE, tout le monde le sait, n'est qu'une étape dans le démantèlement du Code du travail et de la Fonction publique. Prochaines victimes, le CDI, les fonctionnaires ?

Notre service public d'Education est lui aussi attaqué de toutes parts.

Moyens insuffisants, pressions politiques sur les programmes (méthodes de lecture, colonisation), pilotage et management, LOLF, politique de résultats et de mise en concurrence, évaluationnisme, menaces sur la maternelle, sur le rural, sur l'AIS, sur les ZEP, fin du collège unique avec l'apprentissage à 14 ans, mais aussi contrôle des citoyens, avec la biométrie, les bases-élèves, le policier référent présent dans l'établissement, la tentation de nous faire collaborer pour dénoncer les sans-papiers ou les futurs délinquants qu'on traquera bientôt dans les crèches ...

Contre le CPE et la destruction de nos conquêtes sociales, il faut amplifier la mobilisation, et mieux soutenir la jeunesse, exemplaire. La collaboration, les poignées de main, les signatures résignées au bas d'un plan « social », les courbettes devant un patronat arrogant, ça suffit !

Le salut ne viendra pas d'en haut.

Nous appelons à participer aux manifestations contre le CPE du 16 et du 18 mars.

Des préavis de grève ont été déposés pour le 16.